

Dans ce numéro du *Journal des employeurs* :

- OMERS nomme un nouveau président et chef de la direction
- OMERS annonce ses résultats financiers de 2013 : les actifs sont à la hausse, le déficit à la baisse
- Nomination aux conseils de la Société d'administration d'OMERS (SAO) et de la Société de promotion d'OMERS (SP)
- Des analyses confirment que les régimes à prestations déterminées procurent des avantages importants pour l'économie canadienne
- Rationaliser l'administration des rentes pour prioriser le client
- Nouvelle option pour la cotisation automatique sous forme de CFS
- Nouvelles et rappels sur l'administration

OMERS nomme un nouveau président et chef de la direction



Le 1^{er} avril 2014, Michael Latimer, un cadre d'expérience, a pris les rênes à titre de président et chef de la direction à la suite du départ à la retraite de Michael Nobrega, le point culminant d'un processus de planification de la relève qui avait débuté en 2010.

Dans ses fonctions de chef de la direction, M. Latimer est responsable de la direction et du rendement de l'entreprise OMERS, ce qui inclut l'administration des régimes de retraite, les activités de placement et la mise en oeuvre du plan stratégique.

« Au nom de toute l'équipe d'OMERS, je tiens à répéter notre engagement à faire en sorte que les gens qui servent nos collectivités peuvent prendre leur retraite en sachant que leur régime est en sécurité et le restera à long terme. Je suis très heureux de devenir le nouveau chef de la direction à ce qui me semble être une époque riche en occasions. Je continuerai de mettre l'accent sur mes valeurs de leadership, à savoir la clarté, la responsabilité et la franchise », a dit M. Latimer.

M. Latimer possède plus de 40 ans d'expérience dans le monde des affaires et occupait auparavant le poste de chef des placements d'OMERS. Avant cela, il était président et chef de la direction de la filiale de placement immobilier d'OMERS, Oxford Properties Group.

« M. Latimer est un leader hors pair qui a fait la démonstration de son engagement personnel à l'égard d'OMERS. Son expérience et sa profondeur en tant que stratège axé sur l'action représentent la combinaison idéale pour le poste de chef de la direction », a précisé George Cooke, président du conseil d'administration de la Société d'administration d'OMERS (la SAO).

Les réalisations de Michael Nobrega forgeront l'avenir d'OMERS pendant de nombreuses années.

Pendant ses années de service à OMERS, Michael Nobrega a dirigé un plan stratégique novateur qui a permis à OMERS d'étendre sa présence à l'étranger grâce à de nombreuses initiatives, notamment la création de la Global Strategic Investment Alliance et l'ouverture de bureaux d'OMERS à Calgary, Londres et New York. Sous l'égide de M. Nobrega, OMERS a fait progresser la proportion d'actifs gérés à l'interne de moins de 70 %, en 2007, à près de 90 % en 2013, réduisant ainsi les coûts de manière considérable tout en stimulant la culture de la responsabilité au sein de l'organisation.

« Les mots me manquent pour dire combien mes années à OMERS furent gratifiantes sur le plan personnel. Nous travaillons pour les participants d'OMERS et nous le faisons avec prudence et sur un horizon à très long terme. Les participants d'OMERS peuvent compter sur le fait que leur régime est entre bonnes mains avec Michael Latimer », a dit M. Nobrega.

« J'accepte le poste de chef de la direction avec grand plaisir à la suite du départ à la retraite de Michael Nobrega. Grâce au leadership de M. Nobrega au cours des dernières années, nous avons une stratégie claire, un excellent bassin de talents, une culture de l'innovation et des employés résolument engagés dans toute l'entreprise » a souligné Michael Latimer, le successeur et collègue de longue date de M. Nobrega.

M. Nobrega a par ailleurs élargi l'envergure d'OMERS en créant OMERS Investment Management dans le but d'offrir des services de placements tarifés à des plus petits régimes de retraite et en proposant des cotisations facultatives supplémentaires (CFS) aux participants d'OMERS. Les CFS sont une des dispositions du régime qui permet aux participants d'investir dans la caisse d'OMERS. OMERS continue de mettre l'accent sur l'excellence dans sa prestation de service aux participants et sur la réforme dans sa réforme des retraites, une partie intégrante de son plan stratégique à long terme.

« Michael Nobrega a eu une incidence énorme sur OMERS, tout en jouant un rôle très influent sur la définition du paysage de la retraite au Canada » a souligné George Cooke. « Il a amené avec lui la capacité de voir au-delà du présent et loin dans l'avenir. »

Pour en apprendre davantage sur l'équipe de gestion d'entreprise d'OMERS

OMERS annonce ses résultats financiers de 2013 : les actifs sont à la hausse, le déficit à la baisse

En 2013, le Régime de retraite principal d'OMERS (le régime) a enregistré un rendement brut de 6,53 %, générant 4 milliards \$ en revenus de placement total et réduisant son déficit de capitalisation par 1,3 milliard \$ à 8,6 milliards \$.

L'actif net des régimes de retraite d'OMERS a atteint 65,1 milliards \$ au 31 décembre 2013.

Rendement des placements du régime d'OMERS par entité de placement

Rendement brut – exercice terminé le 31 décembre

	2013	2012
OMERS Capital Markets	0,47 %	7,50 %
OMERS Private Equity	23,55 %	19,17 %
Borealis Infrastructure	12,44 %	12,68 %
Oxford Properties	14,33 %	16,91 %
OMERS Strategic Investments	9,14 %	-10,13 %
Total du régime	6,53 %	10,03 %

Faits saillants du régime en 2013

Au 31 décembre 2013

- **982** employeurs participant à OMERS, **439 528** participants d'OMERS
- Plus de **7 600** nouveaux retraités en 2013
- Rente annuelle moyenne au 31 décembre 2013 : **28 300 \$** pour les participants nouvellement retraités, **19 300 \$** pour l'ensemble des participants et des survivants
- Le Service à la clientèle d'OMERS traité plus de **194 500** appels entrants et sortants
- Plus de **19 400** réclamations de prestations de retraite, de cessation d'emploi, d'invalidité et de décès avant le départ à la retraite ont été traitées (dont environ 87 % ont été déposées au moyen d'e-access ou de myOMERS)
- Plus de **100 000** demandes d'évaluation de prestations de retraite ou de cessation d'emploi (une augmentation de 12 % par rapport à 2012)
- **1** participant d'OMERS sur 5 a activé son compte myOMERS
- Près de **10 000** participants d'OMERS ont cotisé à un compte de CFS à hauteur de **276 millions \$** au total (y compris les revenus de placement).

Pour en apprendre davantage sur les résultats de 2013, consultez le [Rapport annuel 2013, Aller jusqu'au bout](#)

Nomination aux conseils de la Société d'administration d'OMERS (SAO) et de la Société de promotion d'OMERS (SP)

Les conseils de la SAO et de la SP ont tous deux accueilli de nouveaux membres en 2014.

Nominations au conseil de la SAO

Dans le plus récent numéro du *Journal des employeurs*, nous avons annoncé la nomination de George Cooke, le premier président du conseil indépendant de la SAO. En 2014, le conseil de la SAO a également accueilli les nouveaux membres suivants : Bill Aziz, Darcie Beggs, William (Bill) Butt, Laurie Hutchinson et Lloyd Komori. OMERS a aussi dit adieu et merci à Rick Miller, le président sortant, Frederick Biro, David Carrington, Laurie Nancekivell et David O'Brien.

- **Bill Aziz** servira à titre de directeur des placements au sein du conseil de la SAO et siégera par ailleurs au comité des ressources humaines.
- **Darcie Beggs** siégera à la fois au comité des services aux participants et au comité de la gouvernance.
- **William (Bill) Butt** servira à titre de membre du comité d'audit.
- **Laurie Hutchinson** siégera quant à elle au comité d'audit et au comité des services aux participants.
- **Lloyd Komori** siégera à la fois au comité des services aux participants et au comité de la gouvernance.

[Pour en apprendre davantage sur le conseil de la SAO et sur ses participants](#)

Nominations au conseil de la SP d'OMERS

Le conseil de la SP a souhaité la bienvenue à Frederick Biro et à Tim Maguire. OMERS a également dit adieu et merci à Mark Ferguson et à Garth Pierce.

Frederick Biro siégera à la fois au comité de rémunération et des ressources humaines et au comité d'information sur la structure des régimes.

Tim Maguire servira à titre de membre du comité d'audit et du comité de rémunération et des ressources humaines.

[Pour en apprendre davantage sur le conseil de la SP et sur ses membres](#)

Des analyses confirment que les régimes à prestations déterminées procurent des avantages importants pour l'économie canadienne

Une étude réalisée par le Boston Consulting Group (BCG) a démontré que les retraités qui bénéficient d'un régime de retraite à prestations déterminées (PD) comme le régime d'OMERS sont moins susceptibles de compter sur l'assistance gouvernementale et de toucher le Supplément de revenu garanti.

Les résultats de cette étude ont également démontré que les prestations versées aux participants d'un régime à PD sont, au bout du compte, réinvesties dans l'économie canadienne sous forme de dépenses et taxes à la consommation, ce qui stimule la croissance des entreprises et de l'emploi et génère des revenus d'impôts à tous les paliers de gouvernement. Les régimes de retraite à PD ont une incidence plus grande dans les petites villes, et leurs effets ont été particulièrement sentis en Ontario.

Publiée en octobre 2013, cette étude était la seconde de deux recherches réalisées par le Boston Consulting Group (BCG). La première étude, publiée en juin, avait montré que les dix plus grandes caisses de retraite publiques du pays, dites le « Groupe des dix », offrent aux Canadiens l'un des systèmes de revenus de retraite les plus robustes au monde, tout en contribuant considérablement à la prospérité nationale.

Pour en apprendre davantage sur les études du BCG (en anglais seulement)

[Investing for Canada on the World Stage](#) (juin 2013)

[Defined Benefit Pension Plans: Strengthening the Canadian Economy](#) (octobre 2013)

Rationaliser l'administration des rentes pour prioriser le client

OMERS cherche à fournir à ses participants des services plus directs afin de leur proposer, à l'avenir, davantage de choix et plus d'options en ligne tout en simplifiant les processus pour ses employés. Cette année marque un jalon historique puisqu'il s'agit de la première année où nous pourrons livrer directement tous les relevés de rente aux participants. Auparavant, les employeurs devaient nous communiquer les adresses chaque année ou nous envoyer les relevés.

L'évolution du modèle de service d'OMERS a commencé l'an dernier par la collecte et la sauvegarde des coordonnées de tous les participants et l'application de changements en vue de rationaliser le processus d'adhésion. La réponse des employeurs a été très favorable jusqu'à maintenant.

« Le nouveau processus d'adhésion est vraiment plus simple pour nous », explique Angelo Tassone, directeur des caisses de retraite de la ville de Toronto. « En envoyant directement aux employés les trousse de bienvenue, en leur fournissant des renseignements clairs sur les rachats et en informant les nouveaux participants des occasions de transfert de caisses de retraite, OMERS nous a fait économiser beaucoup de ressources, tant financières qu'humaines. »

Ce changement dans le mode de service s'inscrit dans le cadre d'un projet de modernisation sur plusieurs années, lequel entraînera d'autres modifications aux processus des employeurs, notamment au chapitre d'e-access et de la production de formulaires 119 annuels. Nous informerons les employeurs de tout changement au moyen d'alertes électroniques affichées sur la page de ressources [Client First](#).

Aidez-nous à communiquer avec tous les participants

Nous avons établi un certain nombre de processus pour confirmer les coordonnées au dossier et en assurer l'exactitude, mais la meilleure façon de le faire, c'est de demander aux participants de confirmer leurs coordonnées. **Encouragez vos participants à s'inscrire à myOMERS et assurez-vous que leurs adresses de courriel et de livraison par la poste et tout autre renseignement sont exacts.** En s'inscrivant au service électronique, ils peuvent également opter pour une livraison électronique seulement de leur *relevé de rente*.

Affichage sur l'intranet et diffusion de courriels – Certains employeurs nous ont demandé un gabarit à utiliser aux fins de diffusion de courriels aux participants d'OMERS ou d'affichage sur leur intranet. Nous vous fournissons donc un avis que vous pouvez copier et coller dans vos courriels ou afficher sur votre intranet. Voir l'avis sur Client First [Help to Ensure Members Get Their Pension Report](#).

Nouvelle option pour la cotisation automatique sous forme de CFS

Les employeurs OMERS peuvent maintenant proposer aux participants d'OMERS de cotiser automatiquement à leur compte CFS au moyen de déductions salariales.

Les CFS sont offerts depuis 2011 pour répondre aux demandes de participants qui souhaitent investir leurs revenus de retraite personnels dans la caisse d'OMERS. Depuis ce temps, la participation aux comptes CFS pour le régime de retraite principal d'OMERS (le régime OMERS) a atteint presque 10 000 participants.

Dans le but d'offrir une plus grande souplesse aux participants, il est possible, depuis 2013, d'effectuer des paiements de rattrapage liés à la cotisation automatique et des versements forfaitaires en fin d'année au compte CFS. À partir du 1^{er} janvier 2014, les employeurs participant à OMERS peuvent proposer l'option des CFS par déduction salariale.

Le conseil scolaire catholique Dufferin Peel et le district scolaire de Niagara sont parmi les employeurs ayant adopté dès le départ la cotisation automatique au compte CFS.

« L'option des CFS par déduction salariale procure à nos employeurs un moyen novateur d'accroître leurs caisses de retraite », explique Patti Nickel, directrice du service de la paie du district scolaire de Niagara. « C'est un service que nous pouvons offrir à peu de frais et sans trop de gestion. »

Fred Gardiner, directeur des avantages sociaux et du service de la paie du district scolaire catholique de Dufferin Peel dit : « C'est une bonne idée d'offrir aux employés une mesure d'allègement fiscal à la source. » M. Gardiner avait ceci à dire au sujet de la réponse des employés : « Ceux qui se sont inscrits sont satisfaits de leur expérience. Un de nos employés s'est même inscrit avant que nous annoncions le programme! » Quant à l'administration des CFS par déduction fiscale, M. Gardiner estime que « c'est plutôt simple. Nous prévoyons être en mesure de gérer des volumes plus élevés. »

Pour écouter les baladodiffusions de Patti Nickel et Fred Gardiner ou en apprendre davantage sur les CFS par déduction salariale

Nouvelles et rappels sur l'administration

N'oubliez pas la date butoir du 20 juin 2014, puisqu'il s'agit de la date limite pour présenter les données sur les participants

C'est le dernier jour où OMERS acceptera les données sur les participants pour 2013, et ce, pour assurer que nous sommes en mesure de produire et de livrer les relevés de rente aux participants avant la date limite réglementaire du 30 juin.

Petit conseil : l'inscription au service électronique est la meilleure façon pour les participants d'obtenir leur relevé de rente. Encouragez vos participants à visiter myOMERS.com et à songer à s'inscrire au service de livraison électronique seulement de leur *relevé de rente*. Tout le monde y gagne! C'est le mode de livraison le plus rapide pour les relevés de rente, c'est écologique et cela réduit les frais de papeterie, de poste et d'impression.

Les participants adorent nos webinaires sur les employeurs d'OMERS

Nous croyons que les webinaires constituent un excellent moyen pour les administrateurs des employeurs de se tenir à jour relativement à l'administration des rentes, et nous ne sommes pas les seuls. Voici ce que certains participants avaient à dire à ce sujet :

« J'aime les webinaires comme moyen d'information. J'apprends toujours quelque chose! »

« J'ai adoré ce webinaire...le rythme et le graphisme étaient fantastiques. J'ai bien aimé les miniquestionnaires aussi, pour assurer que tout le monde a la même information et comprend le sujet de la formation. Je vous sais gré aussi que vous répondiez aux questions posées en même temps que vous discutez du même sujet. Bravo! »

« Il y a beaucoup à apprendre quand on commence en tant qu'administrateur d'OMERS, mais les webinaires comme celui-ci m'ont vraiment beaucoup aidé. »

« C'est un moyen formidable de donner de la formation et de partager l'information. »

Participez vous aussi à l'un de nos prochains webinaires :

- Adhésion – Deuxième partie : Théorie
- Adhésion – Deuxième partie : Adhésion des participants (formulaire électronique 102)
- Administration d'une période d'absence (formulaire électronique 165)
- Administration des invalidités – Première partie : Délai de carence d'invalidité (formulaire électronique 164)
- Administration des invalidités – Deuxième partie : Demande de prestations d'invalidité (formulaire électronique 143)
- Autres événements (formulaire électronique 143).

[Pour voir le calendrier des webinaires et s'inscrire](#)

Les places pour la toute première conférence des employeurs d'OMERS d'une journée entière s'envolent en quelques heures, une seconde conférence est prévue à l'automne

Cette année, nous essayons quelque chose de nouveau : le 24 avril, nous organisons une conférence des employeurs qui durera une journée entière et proposera des ateliers sur divers sujets choisis par les participants. Jusqu'à maintenant, la réponse est incroyable. Nous avons commencé à accepter les inscriptions le 18 mars, et les places se sont envolées en quelques heures seulement! Nous sommes naturellement très heureux de la réponse et avons donc décidé d'organiser une seconde conférence à l'automne. L'emplacement n'a toujours pas été déterminé, mais nous vous tiendrons au courant.

Administration des prestations d'invalidité OMERS

Consultez la section sur l'invalidité du Manuel pour les administrateurs d'employeurs (Employer Administration Manual). Elle contient des renseignements plus détaillés et des lignes directrices sur les responsabilités d'OMERS et des employeurs, de même que sur l'application, le traitement, le maintien et la cessation des prestations d'invalidité OMERS.

Les prochains webinaires sur les prestations d'invalidité porteront également sur l'administration des délais de carence d'invalidité et le dépôt de demandes de prestations d'invalidité. [Pour voir le calendrier des webinaires et s'inscrire.](#)



Bâtir pour l'avenir

En cas de divergence entre les renseignements qui figurent dans ce journal et la *Loi de 2006 sur le régime de retraite des employés municipaux de l'Ontario* (la « *Loi de 2006 sur OMERS* ») et le texte du régime, la *Loi de 2006 sur OMERS* et le texte du régime prévalent.

1, avenue University
Bureau 400
Toronto, ON M5J 2P1

416-369-2444
1-800-387-0813

www.omers.com
employer@omers.com